

Paris, le 23 novembre 2021

## Le groupe RDSE regrette le rejet prématuré du budget 2022 par une majorité du Sénat.

Cet après-midi, le Sénat, porté par une majorité de circonstance, a rejeté les recettes du budget de l'Etat pour 2022, entraînant de fait, le rejet prématuré de l'ensemble du projet de loi de finances du budget. La seconde partie du texte, relative aux dépenses de l'Etat et au soutien aux politiques publiques, ne sera donc pas débattue.

Le président Jean-Claude REQUIER, au nom du groupe RDSE, regrette cette décision qui « *porte atteinte au respect du travail effectué par l'ensemble des sénateurs en commission depuis plusieurs mois, ainsi que par les groupes politiques ou encore les collaborateurs. L'expression de désaccords politiques a toute sa place dans une enceinte parlementaire, a fortiori lorsque cela concerne le budget de la Nation, mais elle suppose d'épuiser l'ensemble des voies du débat, ce qui n'est pas le cas en l'espèce* ».

En outre, « *le débat dans l'hémicycle est nécessaire : il permet d'améliorer le texte et de faire émerger des consensus sur les sujets qui concernent le quotidien de nos citoyens ou l'avenir de notre pays. Ce vote pour n'est pas un quitus donné à la majorité sénatoriale. Nous cautionnons encore moins cette coalition de circonstances, qui revient aujourd'hui à fragiliser le bicamérisme et le travail du Sénat !* » assure le président REQUIER au nom de l'ensemble des sénateurs du groupe.

Par ce vote favorable, les sénateurs RDSE tiennent à honorer le mandat qui leur a été confié par les grands électeurs et à rappeler leur engagement au service des élus locaux qui méritent de droit ce débat.